

Événement de circuit routier // Road Racing Event  
Présenté par // presented by

**Club Formula Tour**

Les 6 & 7 septembre 2008  
Au COMPLEXE SANAIR

## DÉFI EXTRÊME DE SANAIR

Règlement particulier // **Specific rules**

Séries présentées :



Sanctionné par :



## 1.0 – Piste // Track

Le circuit routier du Complexe motorisé de Sanair est d'une longueur de 2,0 Km (1.3 miles). La direction est dans le sens des aiguilles d'une montre. // Motorsport Complex's track is 2,0 Km (1.3 miles) long. The direction is clockwise.

- 1.1 - Pour s'y rendre, prendre la sortie 123 de l'Autoroute 20, puis la Route 235 sud vers Ste-Pie. Le circuit se trouve à environ 20 kilomètres à votre droite. // To access, take exit 123 of Highway 20, then, road 235 South toward Ste-Pie. The track is about 20 kilometers on your right.

## 2.0 – Organisation // Organization

Club organisateur	:	Club Formula Tour	
Coordonnateur de l'événement	:	Serge Bernier	Résidence : 450-475-7045 Cellulaire : 514-609-7045 Courriel : serber@dsuper.net

## 3.0 – Autorités sportives // Sport authorities

- 3.1 - L'événement est organisé par Club Formula Tour, sanctionné par la Fédération de Sport Automobile du Québec et organisé en vertu des règlements des organisations suivantes : // The event is organized by Club Formula Tour, sanctioned by the Fédération de Sport Automobile du Québec and is subject to the rules of the following organizations :

- o Le Code sportif international de la Fédération Internationale de l'Automobile // The FIA International Sports Code
- o Le Code sportif national de ASN Canada FIA // ASN Canada FIA National Sports Code
- o Les règlements techniques du Sport Car Club of America (SCCA) // Technical Rules of Sport Car Club of America (SCCA)
- o Les règlements sportifs de circuit routier 2008 de la FSAQ // FSAQ 2008 Sport Track Rules
- o Le règlement technique de Formula Tour 1600 // Technical Rules of Formula Tour 1600
- o Le règlement technique de la Coupe Toyota Pirelli // Technical Rules of Coupe Toyota Pirelli
- o Le règlement technique de la Série XTrême Touring Pirelli // Technical Rules of XTrême Touring Pirelli Series
- o Les règlements supplémentaires, dont les bulletins émis par la FSAQ et les Séries concernées // Supplementary Rules such as « Bulletins » issued by FSAQ and concerned series
- o Le règlement particulier de cette épreuve // Specific Rules of this event

- 3.2 - Tous les pilotes doivent être familiers avec les règlements de l'événement et toute autre décision spécifique du Directeur de course. // All drivers must be familiar with all the rules and regulations of the event and any additional rules as decided by the Race Director.

- 3.3 - Le compétiteur est responsable en premier lieu pour la conduite de ses équipiers et il peut en résulter des actions disciplinaires s'il n'en assume pas le contrôle. // The competitor is the first responsible of his crew's actions and disciplinary actions can result for uncontrolled staff.

- 3.4 – Toute modification peut être apportée en tout temps par le Directeur de course. Les pilotes en seront alors aussitôt informés via les Commissaires de chaque série ainsi que sur le tableau d'affichage. // Changes can be made any time by the Race director. Drivers will immediately be advised of any changes, via each Chief Stewart and on the official board.

3.5 – En cas de doute ou d'ambiguïté sur la formulation ou l'intention du présent règlement particulier, la décision du Directeur de course sera finale sauf si des procédures d'appel ou de réclamation sont déjà établies par l'autorité sportive ci-haut mentionnée. // [In case of ambiguous formulation or intention of the present document, the Race director will have final word on any discussion except if an appeal or claim are already submitted to the Sport Authorities as described at 3.1.](#)

#### 4.0 – Inscription // Registration

4.1 – Les frais d'engagement doivent accompagner le formulaire d'inscription complété et sont payables en argent comptant, par chèque ou mandat libellé à « [Coupe ECHO Cup Inc.](#) ». Transmettre le tout au [3795 Chemin Côte-de-Liesse, Ville Saint-Laurent, Québec, H4N 2N5](#) // [Registration fees can be paid cash, by check or money order to « Coupe ECHO Cup Inc. » and must be send with registration form at 3795 Chemin Côte-de-Liesse, Ville Saint-Laurent, Quebec, H4N 2N5.](#)

#### 4.2 – Frais d'inscription // Registration fees

475,00\$ en [préinscription](#) pour un (1) pilote + quatre (4) équipiers // [Early entry](#) for one driver et four (4) pit crews.

- Ce tarif est applicable [SEULEMENT](#) aux [inscriptions complètes](#) (formulaire ET PAIEMENT) [reçues au plus tard le 29 août 2008 à 17h00](#) // [This fee is applicable if a complete registration \( form and payment \) is received no later than August 29, 2008 at 5:00 PM.](#)

575,00\$ pour une inscription tardive (reçues après le 29 août et sur place) // [Late entry, received after August 29, 2008 or on site.](#)

20,00 \$ / 2 jours (10\$/jour) Équipier supplémentaire // [Over crew](#)

20,00 \$ / 2 jours (10\$/jour) Admission générale (accès aux enclos) // [General admission \(paddock access\)](#)

Note : tous les tarifs mentionnés incluent les taxes de vente (TPS et TVQ). // [All above fees include taxes.](#)

4.3 – Pour les pilotes de la Coupe Toyota Pirelli, il est possible de participer aux sessions de la Série XTrême Touring Pirelli (sans apparaître aux résultats), pour 100,00\$ de plus. // [All Coupe Toyota Pirelli drivers can participate to the XTrême Touring Pirelli series sessions \( but not be seen on the results \) for 100.00\\$ more.](#)

#### 4.4 – Équipiers supplémentaires // Over crew passes

Des passes d'enclos pour les équipiers supplémentaires pourront être achetées au coût de 20,00\$ pour deux jours (ou 10,00\$ pour une journée) lors de l'inscription ou à l'accréditation et les détenteurs devront signer la renonciation. // [Over crew passes \(paddocks\), valid for two \(2\) days, can be purchased at the registration for 20.00\\$ \(or 10.00\\$ per day\), but waiver must be signed par the crew.](#)

#### 4.5 – Annulation // Cancellation

Les annulations devront être signalées à l'organisation quarante-huit (48) heures avant l'ouverture de l'accréditation, soit le jeudi 4 septembre 2008 à 16h00. Des frais de 50,00\$ seront alors retenus. Après cette date, aucun remboursement ne sera accordé. Pour annulation : 514-591-0219 ou [info@coupetoyota.com](mailto:info@coupetoyota.com) // [All cancellations must be received forty-eight \(48\) hours prior opening of the registration Thursday September 4 at 4:00 PM. A fee of 50.00\\$ will be with hold, after that no refund will be given. For cancellation : 514-591-0219 or info@coupetoyota.com.](#)

4.6 – La non-conformité de la voiture à l'inspection technique n'entraîne pas le remboursement des frais d'inscription. // [In case of a failed technical inspection, no refund will be issued.](#)

4.7 – Par le fait de soumettre un engagement à cette épreuve, le compétiteur s'engage à respecter les règlements et codes en vigueur. // *By registering at this event, all competitors agree to respect rules and codes applicable to the specific event.*

4.8 – L'organisation peut refuser une inscription sans avoir à en signifier les raisons. // *The organization can refused an entry without any reason.*

## 5.0 – Accréditation // **Registration**

Responsable : Brigitte Lemieux : Courriel : [lemieux\\_brigitte@hotmail.com](mailto:lemieux_brigitte@hotmail.com)

### 5.1 – Endroit // **Location**

Entrée des compétiteurs // *Competitor's entry*  
669, rang Bas Petit St-Francois, St-Pie-de-Bagot

### 5.2 - Horaire // **Schedule**

Samedi le 6 septembre de 6h00 à 10h00  
Dimanche le 7 septembre de 7h30 à 9h00

**NOTE IMPORTANTE** : Toutes les personnes se présentant hors de ces heures devront payer leur admission au coût de 10,00\$. // *Any one entering outside the above schedule will have to pay 10.00\$ for their admission.*

### 5.3 - Licence // **Licence**

Tous les pilotes **devront obligatoirement présenter** leur licence valide pour 2008, reconnue par ASN Canada, FSAQ, CASC, ou SCCA. Toute personne non accréditée par ASN Canada FIA ou toute autre instance doit être accréditée pour pouvoir être admise sur le circuit. // *All drivers **must present** their valid 2008 license accepted by ASN Canada, FSAQ CASC or SCCA. Everyone who's not registered by ASN CANADA FIA or any of its affiliates will not be granted access to the site.*

5.4 - Les coéquipiers voulant avoir accès à la ligne des puits (quatre (4) maximum par voiture inscrite) doivent se présenter en personne à l'accréditation. // *Each crew who wants to go in the pit lane (maximum four (4) by entry) must go personally at the registration to sign de waiver.*

5.5 - En vertu d'une exigence de la compagnie d'assurance, toutes les personnes ayant accès aux zones à accès limité (officiels, organisateurs, pilotes, équipiers et représentants des médias) **devront en tout temps porter un bracelet remis par le personnel de l'accréditation sur signature de la renonciation.** // *According to the insurance compagny rules, wrist strap have to be wear all times for verification in order to have access to restricte zone.*

## 6.0 – Enclos // **Paddock**

### 6.1 – Horaire d'accès // **Access schedule**

La mise en place des enclos se fera le samedi entre 6h00 et 9h00 AM. Les enclos ne sont accessibles qu'aux heures indiquées à l'horaire et aucune équipe ne pourra y accéder en dehors des heures prescrites. // *Paddocks will be open for set up on Saturday from 6:00 AM to 9:00 AM. Paddocks will be opened only during these specific times and no one will be granted access outside the scheduled hours.*

## 6.2 – Espace // Space

Toute équipe doit s'en tenir à l'emplacement qui lui est attribué. Les voies d'accès doivent être exemptes de tout objet, auvent ou autre qui pourrait entraver la libre circulation des personnes et des véhicules. // All teams must stay in their assigned areas. All traffic lanes must remain free to allow free flow of vehicles and people.

6.3 - Dans les enclos, tout véhicule doit circuler à basse vitesse et de façon sécuritaire. Tout contrevenant à ces règles sera mis à l'amende ou expulsé sans aucune autre forme d'avertissement. // All vehicles must be operated in a slow and secure manner. Any one breaking the safety rules will be fined or expelled without warning.

## 6.4 – Stationnement // Parking

Le nombre de véhicule servant au transport des passagers des équipes est limité à deux véhicules par concurrent inscrit. Un stationnement dans un endroit approprié sera désigné par l'organisation. // Only two passenger vehicles per registered competitor will be allowed. A designated parking area will be given by the organisation.

## 6.5 – Pneus usagés et contaminant // Used tires and contaminants

Il est interdit de déverser tout liquide (huile, essence, antigel, huile à frein, etc.) dommageable à l'environnement sur l'asphalte, dans l'herbe, sur le circuit ou dans les enclos à l'exception des endroits désignés à cet effet. Pilotes et équipiers seront tenus d'acquitter les coûts inhérents à tout dommage causé à la chaussée et, en cas de refus d'obtempérer, aux amendes environnementales qui en découleraient. // It is forbidden to discard any liquids (oil, fuel, antifreeze, brake fluid etc...) that can harm the environment anywhere on the site except in the designated containers. Drivers and team members will be financially responsible for any damage caused to the asphalt or may be subject to environmental fines.

6.6 - Dans chaque zone des enclos, le promoteur installera des bidons destinés à la récupération des huiles, carburants et autres liquides neufs ou usés. Les compétiteurs seront tenus d'utiliser ces contenants. // The promoter will have containers in different areas of the paddock to discard used and dangerous material. Competitors must use these containers.

6.7 - Prendre note que tous les pneus usés, réservoirs de carburants, bidons, etc., ainsi que tout surplus d'huile et de carburant ne peuvent être laissés sur les lieux à la fin de l'événement. // Please take note that no used tires, fuel cans, oil cans, etc. have to be left on site.

## 7.0 - Inspection technique // Technical inspection

### 7.1 - Horaire // Schedule

Samedi le 6 septembre de 6h30 à 9h30.

### 7.2 - Lieu // Location

L'inspection technique se déroulera dans une partie des enclos identifiée et consacrée à cet effet. // Tech inspection will be in a specific zone in the paddock.

7.3 - Toutes les voitures inscrites seront soumises à l'inspection technique et devront être déclarées conformes avant d'aller sur la piste. Tous les pilotes doivent présenter un équipement personnel adéquat lors de l'inspection technique. // All cars registered for the event will be submitted to a technical inspection and must be declared safe before being allowed on the track. Drivers will need to submit their safety equipment to the tech inspectors during the tech inspection.

- 7.4 - Une voiture ne doit jamais peser moins que le poids minimum requis par les règlements de la Série durant tout le week-end, sans prendre en considération le niveau de l'essence. Elle doit être en conformité avec la réglementation et être équipée en tout temps des éléments de sécurité requis pour la pesée officielle. // *All cars must never be under the accepted minimum weight as defined by the rules. It must meet all rules and have its safety equipment on board at all times.*
- 7.5 - Des balances seront disponibles au circuit et seront considérées comme étant les balances officielles de l'événement; ce qui signifie que le poids indiqué par les balances est le poids officiel absolu pour l'événement. // *Scales will be available on the circuit and will be considered as being the official balances of the event; what means that the weight indicated by the scale is the official weight absolute for the event.*
- 7.6 - Les balances seront disponibles à toutes les équipes en autant que les responsables de l'inspection technique ne les utilisent pas. // *Scales will be available on site when not used by the officials.*

## 8.0 – Carburant // Fuel

Les ravitaillements en essence sont permis seulement dans les enclos et demeurent interdits dans la ligne des puits. Lorsque de l'essence est manipulée, chaque équipe doit avoir leur propre extincteur visible et prêt à être utilisé. // *Fueling is permitted only in the paddock, not in pit lane. All Teams must have their own fire extinguisher and it must be visible and readily accessible during any fuel transfer procedure.*

### 8.1 - Formula Tour 1600

L'endroit officiel pour vous procurer votre essence pour l'événement est au :

// *The official and only approved gas station for the event is :*

Station ULTRAMAR

Téléphone : 450-771-2472

5220, boul. Laurier Ouest (Route 116), St-Hyacinthe, Qc J2S 3V2

Intersection de l'avenue Castelnau (vers Sanair par Autoroute 20) et boulevard Laurier Ouest

Veillez prendre note que seule l'essence provenant de la station service Ultramar officielle sera acceptée et toute autre essence sera considérée illégale. Assurez-vous que le réservoir d'essence de votre voiture de course est entièrement propre et sec avant de remplir avec l'essence officielle. // *The only fuel allowed for the week-end is the one sold by the designated station. Anything else will be considered illegal. Make sure to completely empty your fuel cell before filling up with the approved fuel to avoid contamination.*

### 8.2 - Coupe Toyota Pirelli & Série XTrême Touring Pirelli

Voir les règlements de la Série. // *Check the rules of the Serie.*

## 9.0 – Réunions // Meetings

- 9.1 - Tous les pilotes et représentants d'équipes doivent obligatoirement assister à toutes les réunions demandées par les officiels des séries. Un horaire des réunions sera disponible et affiché aux remorques respectives des séries dès le début du week-end. // *All drivers and team representative must be present at all meetings called by the Series officials. The meetings schedule will be available and posted at the series trailer at the beginning of the event.*
- 9.2 - Les pilotes qui n'assisteront pas aux réunions prévues à l'horaire devront se présenter au Commissaire en chef avant d'aller en piste. // *Any driver who missed a scheduled meetings will have to meet the Chief Stewart before being allowed on the track.*

- 9.3 - Toutes les réunions seront tenues aux remorques respectives des Séries à moins d'avis contraire. // All meetings will be held at the series trailer unless noted otherwise.
- 9.4 - Les décisions annoncées lors des réunions des pilotes lient automatiquement tous les compétiteurs et s'ajoutent au présent règlement particulier. // Any new rules announced at the driver's meeting will become part of this document.

## 10.0 - Fausse-grille // False Grid

- 10.1 - La fausse-grille est située au nord-est des enclos et la sortie de piste ce fera à la courbe numéro 6. // The false grid will be located in the north-east section of the paddocks and the exit of the track will be done by the curve # 6.
- 10.2 - Tous les véhicules doivent être en place à leur position de départ sur la fausse grille au moins dix (10) minutes avant que les véhicules ne soient admis en piste. // All cars must be in their position on the false grid ten (10) minutes minimum before cars have access to the track.
- 10.3 - Tout véhicule qui se présente à la fausse grille après le signal de deux (2) minutes doit prendre place à l'arrière du peloton sans possibilité de reprendre sa place. Ces retardataires sont placés selon l'ordre dans lequel ils se présentent sur la fausse grille. // Car showing up after the two (2) minutes warning sign will line up behind the other cars without possibility to regain their position and in the order that they arrive on the false grid.

## 11.0 - Qualification et position sur la grille // Qualifying and position on the grid

- 11.1 - Des temps chronométrés déterminent les positions sur la grille de départ pour chacune des courses. // The positions on the grid for each races will determined by lap times during qualifying.
- 11.2 - **L'utilisation du transpondeur est obligatoire.** L'emplacement du transpondeur sur le véhicule sera déterminé par chaque Série. Si une défaillance du transpondeur est constatée, un signal sera présenté au pilote (drapeau « meat ball ») qui devra rentrer immédiatement dans les puits afin que l'équipement défectueux soit remplacé rapidement. // **Transponder is obligatory.** Transponder location on the car will be determined by each series. If a malfunction occurs, the meat ball flag will be presented to the driver and he as to enter to the pit lane immediately to fix the defective equipment.
- 11.3 - Il y aura une séance d'essais et de qualification chronométrée pour chaque Série. En cas de problème avec le système de chronométrage, une course de qualification aura lieu et les positions sur la grille seront déterminées en fonction du classement au Championnat. // Trials and qualifying sessions will be timed. In case of a timing system malfunction, a qualifying race will take place and grid position will be determined by Championship standing.
- 11.4 - Le Commissaire de l'épreuve a le droit de refuser le départ à un concurrent dont l'extrême lenteur en piste pourrait constituer un danger pour lui-même ou les autres. //The Chief Stewart has the right to exclude a driver whose extreme slowness in track may represent a danger for himself or others.
- 11.5 - Tous les résultats des essais, qualifications et courses seront affichés aux remorques respectives des séries. Des copies seront disponibles en quantités limitées aux équipes. // Results for the trials, qualifying and races will be available at the series trailer. A limited number will only be available.

## 12.0 – Départ // Start

### 12.1 - Formula Tour 1600

Le départ sera un départ du type arrêté, semblable à celui des départs en Formule Un, avec un système de lumières. Plus de détails seront disponibles à la réunion des pilotes. // [It will be a standing start as F1, using starting lights. More info will be available at the drivers meeting.](#)

### 12.2 - Coupe Toyota Pirelli & Série XTrême Touring Pirelli

Le départ sera du type lancé. // [Rolling start.](#)

12.3 - Pour être considéré partant, un pilote qualifié doit franchir la ligne de départ au déploiement du drapeau vert. Les pilotes qui ne se conforment pas à ce règlement seront classés dans les résultats comme non partants avec la désignation NP. // [If driver who takes the start at the green flag will appear on the results, all the other will show as "Did not start" \(DNS\).](#)

12.4 - Il y aura un tour de chauffe derrière la voiture de tête. Si le préposé au départ juge le départ inacceptable, les tours subséquents compteront comme tours de course. // [There will be one pace lap, if the starter does not give the start, the following lap will count.](#)

## 13.0 – Zones des puits // Pit Lane

13.1 – Toute personne n'étant pas accréditée ne sera pas admise dans la zone de la ligne des puits. // [Any people without legal accreditation will not be admitted in pit lane.](#)

13.2 – Les compétiteurs et leurs équipiers ne seront admis dans la ligne des puits et sur la fausse grille que durant leurs propres séances d'essais libres, de qualifications ou de course. // [Drivers and team members will only be allowed in pit lane or on the false grid during their specific trials, qualifying or race sessions.](#)

13.3 - Ils devront porter leurs laissez-passer et se conformer au code vestimentaire (pantalons longs, chemise ou T-shirt, souliers fermés). // [Passes must be visible and approved clothing must be wear \(long pants, shirts or T-shirt, closed shoes\).](#)

13.4– Il est interdit de remplir le réservoir d'essence dans la ligne des puits. // [It is forbidden to refuel in the pit lane.](#)

13.5 - Il est interdit de fumer dans la ligne des puits et sur la fausse-grille. Ces règlements s'appliquent également à tout secteur où du carburant est transvidé ou entreposé. // [It is forbidden to smoke in pit lane or on the false grid. These rules apply also for any location where fuel is being stored or used.](#)

13.6 - La vitesse maximale dans les puits sera de 50 km/h. // [Maximum speed in pit lane is 50 KM per hour.](#)

## 14.0 – Trophées et podium // Trophies and podium

Il y aura une cérémonie protocolaire de présentation des trophées au podium à la fin de la journée samedi et après chaque course le dimanche (et non à la fin de la journée). // [There will be an official ceremony at the end of the day Saturday and after each race on Sunday to present trophies to the winning drivers.](#)

## 15.0 – Divers // Miscellaneous

15.1 - Pour maintenir un bon climat entre les compétiteurs et voisinage, les équipes doivent éviter de faire partir les moteurs avant 7h00 et après 21h00. // In respect to the neighborhood and other competitors, no engines can be started before 7:00 AM or after 9:00 PM.

## 16.0 – Officiels et équipes // Officials and teams

Directeur de course // Race Director	:	FSAQ – François Rémillard
Commissaire // Stewart - Formula Tour 1600	:	Michel Béliveau
Commissaire // Stewart – Coupe Toyota Pirelli	:	Martin Hardy
Commissaire // Stewart – XTrême Touring Pirelli	:	Érick Baker
Secrétaire d'événement // Secretary	:	Caroline Biron, bureau de la permanence FSAQ
Inscription et Accréditation // Registration	:	Brigitte Lemieux
Inspection technique // Tech inspection - Formula Tour 1600	:	à préciser
Inspection technique // Tech inspection – Coupe Toyota Pirelli	:	Maxime Tremblay
Inspection technique // Tech inspection – XTrême Touring Pirelli	:	Luc Major
Voiture de tête // Pace Car	:	Gilles Villeneuve
Fausse-grille // False Grid	:	à préciser
Ligne des puits // Pit Lane	:	AACA – Léo Longpré
Départ // Start-Finish	:	Groupe Départ – Marie Jeanne Bouchard
Signaleurs // Flaggers	:	ASRQ – Michel Tremblay
Chronométrage // Timing	:	Stat-Timing – Jacques Morin & C. Ouellet
Équipe médical // Medical Team	:	RH + – Robert Harrisson
Équipe d'intervention // Intervention Team	:	RH + – Robert Harrisson
Remorquage // Towing	:	Marcel Raymond
Enclos // Paddock	:	Serge Bernier
Analyste-commentateur // Public announcer	:	Philippe Brasseur

... et plus de 75 autres bénévoles !!! // ... and more than 75 others volunteers !!!

## COMPLEXE SANAIR - 6 & 7 septembre 2008

<u>Date</u>	<u>Heure / Time</u>	<u>Séance / Event</u>	<u>Classe / Class</u>	<u>Temps/Time</u>
Samedi 6 septembre	10H00 – 10H30	Essais libres / Trials	Coupe Toyota Pirelli	30 minutes
	10H40 – 11H10	Essais libres / Trials	Formula Tour 1600	30 minutes
Saturday September 6 <sup>th</sup>	11H20 – 11H50	Essais libres / Trials	XTrême Touring Pirelli	30 minutes
	<b>12H15 – 12H45</b>	<b>Réunion des pilotes / Driver's meeting (30 minutes)</b>		
	<b>DÎNER / LUNCH ~ 60 minutes</b>			
	13H30 – 14H00	Qualifications / Qualifying	Coupe Toyota Pirelli	30 minutes
	14H10 – 14H40	Qualifications / Qualifying	Formula Tour 1600	30 minutes
	14H50 – 15H20	Qualifications / Qualifying	XTrême Touring Pirelli	30 minutes
	15H30 – 16H10	Course / Race # 1	Coupe Toyota Pirelli	25 tours/lap
	16H20 – 17H00	Course / Race # 2	Formula Tour 1600	30 tours/lap
	17H10 – 17H50	Course / Race # 3	XTrême Touring Pirelli	30 tours/lap
	18H30	Remise des trophées / Podium		
<hr/>				
Dimanche 7 septembre	8H00 – 8H20	Essais libres / Trials	Coupe Toyota Pirelli	20 minutes
	8H30 – 8H50	Essais libres / Trials	Formula Tour 1600	20 minutes
Sunday September 7 <sup>th</sup>	9H00 – 9H20	Essais libres / Trials	XTrême Touring Pirelli	20 minutes
	9H30 – 9H55	Qualifications / Qualifying	Coupe Toyota Pirelli	25 minutes
	10H05 – 10H30	Qualifications / Qualifying	Formula Tour 1600	25 minutes
	10H40 – 11H05	Qualifications / Qualifying	XTrême Touring Pirelli	25 minutes
	<b>11H20 – 11H35</b>	<b>Réunion des pilotes / Driver's meeting (15 minutes)</b>		
	<b>DÎNER / LUNCH ~ 60 minutes</b>			
	12H20	Grille & Tour de chauffe/Grid & Pace Lap	Coupe Toyota Pirelli	
	12H30 – 13H10	Course / Race # 4	Coupe Toyota Pirelli	25 tours/lap
	13h20	Remise des trophées / Podium	Coupe Toyota Pirelli	
	13H30	Grille & Tour de chauffe/Grid & Pace Lap	Formula Tour 1600	
	13H40 – 14H20	Course / Race # 5	Formula Tour 1600	30 tours/lap
	14h30	Remise des trophées / Podium	Formula Tour 1600	
	14H40	Grille & Tour de chauffe/Grid & Pace Lap	XTrême Touring Pirelli	
	14H50 – 15H40	Course/ Race # 6	XTrême Touring Pirelli	40 min
	15h50	Remise des trophées / Podium	XTrême Touring Pirelli	

\*\*\*\*\* **Sujet à changements sans préavis / Subject to change without notice** \*\*\*\*\*